

FICHE CONSEIL N°3

L'Installation de Mon Poêle

Quels sont les éléments à respecter et à mettre en œuvre pour avoir une installation qui respecte les règles de l'art



Maintenant que vous connaissez le type de poêle et la puissance dont vous avez besoin, vous devez définir l'emplacement où vous pourriez le poser.

Viendra-t-il en remplacement d'une cheminée, dans un angle, sur un mur, au milieu de la pièce, ...

Disposez-vous d'un

conduit de fumée, ou va-t-il falloir le créer.

Savez-vous si une arrivée d'air est disponible, ou faudra-t-il en prévoir une et comment.

Un grand nombre de questions auxquelles il faut impérativement trouver des réponses...

CE QU'IL FAUT RETENIR

La position de mon poêle



- La dépose de ma cheminée
- La reprise de l'isolation
- La protection du mur

L'évacuation des fumées

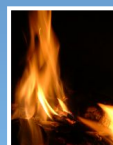


- Le conduit existant et ses contraintes
- La création de conduit
- Les distances de sécurité
- La sortie en toiture

L'arrivée d'air externe



- Que dit la norme ?
- Dimensionnement
- Mise en œuvre
- Arrivée d'air directe et indirecte



Retrouvez tous les conseils pour le chauffage au bois sur le blog : www.chauffageaubois.eu

*J'ai besoin de l'hiver, car pendant que la nature se repose, l'esprit, lui, peut entrer en ébullition. »
Jan Sverak*

A quel endroit poser mon poêle à bois ?

Lorsque votre poêle à bois vient en remplacement d'une cheminée, la question ne se pose pas forcément, car le plus logique est de le poser à l'aplomb du conduit existant.

Ainsi, vous profiterez de l'existence du conduit de fumée et peut être aussi d'une arrivée d'air externe.

Si vous ne possédez pas de cheminée, ou de conduit de fumée, l'emplacement devra tenir

compte de la position du conduit en sortie de toiture. En effet, le conduit doit impérativement sortir à 40 cm au-dessus du faite de votre toit (sauf contraintes particulières).

Le ou les murs d'adossement de votre poêle à bois devront être non combustibles pour vous permettre de poser votre poêle au plus près de votre mur, en fonction des caractéristiques données par le fabricant du poêle que vous aurez choisi.

Cas du remplacement d'une cheminée



Dans ce cas, la première étape est la dépose de votre cheminée.

Avant de passer à la casse, il faudra vous assurer de la bonne tenue du conduit de fumée en partie supérieure.

En effet, il arrive de temps en temps que toute la hauteur du conduit de fumée, y compris la souche en toiture, repose sur l'avaloir et sur les pieds de votre cheminée. Dans une telle situation, la dépose de la cheminée entraîne forcément la dépose du conduit.

Si votre conduit est bien soutenu par des chevêtres en béton, à la fois dans la charpente et dans la dalle du plafond, alors vous pourrez déposer votre cheminée sans soucis. En commençant par le haut, puis en descendant jusqu'au pied.

Une fois déposée, vous devrez traiter le mur d'adossement pour le rendre non combustible.

Pour ce faire, vous devrez remplacer l'isolant si ce dernier est combustible, par une laine de roche et par une feuille de placo rose ou blanc (M1 ou M0).

Une fois enduit, votre mur pourra recevoir une peinture ou un revêtement décoratif non combustible.



Si vous choisissez de reprendre l'isolation du mur d'adossement, il sera alors nécessaire de déposer toutes les couches jusqu'au mur en parpaing ou en briques.

A ce stade, vous pourrez alors refaire une isolation avec de la laine de roche et une feuille aluminium et finir par une feuille de placo rose ou blanc (M1 ou M0).

Votre mur d'adossement sera alors prêt à recevoir votre poêle.

Les autres cas

Deux options :

Reprise du mur
ou
Protection du mur



Si vous êtes dans l'impossibilité de reprendre votre mur, ou que vous ne souhaitez pas y toucher, il existe alors d'autres solutions.

Vous pourrez en effet, mettre en œuvre des plaques isolantes, décoratives ou non. Ces plaques métalliques sont équipées d'un isolant en face interne et permette un passage d'air entre votre mur et la plaque isolante interne.

Ce passage d'air va créer une convection naturelle permettant à votre mur de ne pas chauffer.

L'évacuation des fumées

Pour évacuer les fumées vous mettrez en œuvre un conduit qui sera composé de deux éléments :

- **Un conduit de raccordement** pour relier le poêle au plafond de la pièce dans laquelle il est situé. Il est souvent en acier émaillé ou en acier peint.
- **Un conduit de fumée** qui démarre au plafond et qui monte jusqu'en sortie de toiture (souche). Ce conduit peut être soit en boisseau de terre cuite rouge ou béton, soit en inox double paroi isolé. Dans ce dernier cas, le conduit inox peut se trouver en extérieur.



La création d'un conduit de fumées

Dans le cas où vous n'avez pas de conduit existant, il faudra le créer. Ce conduit pourra être fabriqué en boisseaux de terre cuite, ou en inox double paroi isolé.

La plupart du temps, le conduit double paroi isolé est mis en œuvre, car il présente plus de facilité au montage et de nombreux avantages tels que le respect des dernières normes, une sécurité accrue grâce à une isolation totale des fumées, un entretien facilité de part sa forme circulaire, ...

Ce type de conduit est adapté à tous type de pose, que se soit en intérieur ou en extérieur.

Vous pourrez également le commander à la couleur de votre ravalement.

Distances de sécurité :

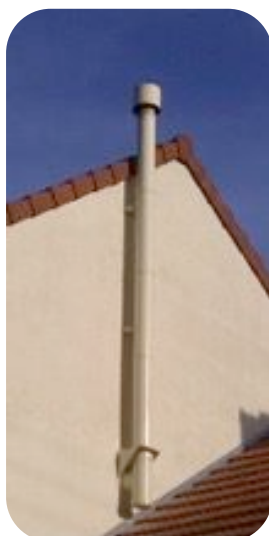
Attention toutefois à respecter les distances de sécurité, car ce n'est pas parce que ce conduit est isolé, qu'il peut se poser dans toutes les situations.

En fonction des fabricants et des conduits proposés, les distances de sécurité (tout autour du conduit) seront de 5 à 8 cm entre le conduit et toute surface combustible.

Un conduit isolé qui traverse une pièce de vie devra toujours être enfermé dans un coffrage, empêchant le contact direct sur le conduit. Il sera ainsi protégé des coups et son étanchéité sera préservée.

Les sorties de toit :

En fonction des fabricants, vous trouverez des sorties de toit dites cylindriques en inox peint ou non, mais également des imitations de sorties de toit traditionnelles.



L'arrivée d'air externe



Le bon fonctionnement de votre poêle à bois nécessite une arrivée d'air externe spécifique.

Cette arrivée d'air va permettre une bonne combustion. La combustion d'un kilo de bois sec (20% d'humidité maximum) entraîne une consommation de 9 à 15 m³ d'air frais.

En fonction de la charge de bois que nécessite votre poêle, le besoin en air frais sera plus ou moins important.

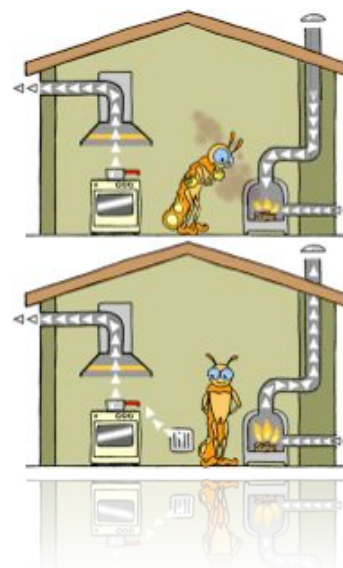
Dimensionnement

En fonction de l'appareil que vous utilisez, la dimension de l'arrivée d'air demandée par le fabricant peut varier.

En règle générale, l'amenée d'air comburant pour un poêle est de 50 cm² minimum.

Attention toutefois à bien prendre en compte le maillage de la grille qui obture environ 50% de la surface de passage d'air.

Si votre maison est équipée d'une VMC ou d'une hotte de cuisine, vous devriez avoir une grille d'entrée d'air spécifique pour ces appareils. Dans ce cas, il faudra également avoir une connexion directe sur votre poêle, soit prévoir d'augmenter la section de la grille pour faire face à cette dépression supplémentaire.



Mise en œuvre

En fonction de l'appareil que vous utilisez, deux configurations d'arrivée d'air peuvent se présenter :

- Soit directe, c'est-à-dire, connectée directement à votre poêle,
- Soit indirecte, c'est-à-dire, sans branchement sur l'appareil.



Arrivée d'air directe :

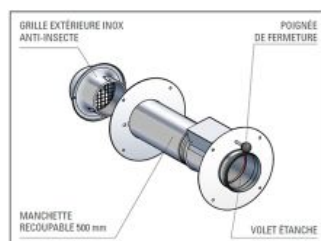
Si votre appareil le permet, vous allez connecter l'arrivée d'air par l'arrière ou par le dessous de la chambre de combustion.

Cette arrivée d'air doit être étanche. Pour ce faire, un tuyau rigide ou flexible provenant de l'orifice percé dans le mur ou dans la dalle sera directement relié à votre poêle.

Ainsi, l'air arrivera directement dans la chambre de combustion et vous obtiendrez ainsi une parfaite indépendance entre l'air de combustion et l'air ambiant de la maison.

Arrivée d'air indirecte :

Si votre appareil ne permet pas la connexion d'une arrivée d'air comburant, ou si la position de l'appareil dans la maison ne permet pas cette connexion directe, vous devrez alors réaliser une arrivée d'air indirecte.



Exemple d'arrivée d'air indirecte avec registre de fermeture.

(Source Poujoulat.fr)

Prise d'air à l'extérieur

Si l'air comburant est pris directement à l'extérieur, la prise d'air doit se situer, dans la mesure du possible, face aux vents dominants.

La prise d'amenée d'air doit être protégée en extérieur avec une grille facilement démontable et équipée d'une moustiquaire.

Son maillage doit être supérieur à 3 mm.

La traversée du mur et du doublage (isolation) doit être réalisée de manière étanche.

La connexion à l'appareil sera exécutée avec un tube rigide ou flexible.

Si cette amenée d'air est soumise aux rayonnements du poêle, elle devra être réalisée en matériaux non combustibles classés M0 ou M1.



Prise d'air dans le vide sanitaire



Vous n'avez pas la possibilité de récupérer l'air à l'extérieur. Il vous reste la possibilité de percer la dalle et chercher l'air frais par le vide sanitaire.

Le vide sanitaire est considéré comme ventilé si la section totale des grilles ou ouvertures (en cm²) est au moins égale à 5 fois la surface du vide sanitaire (en m²).

Par exemple, pour un vide sanitaire de 100m², la section totale des ouvertures libres doit être au moins égale à 500 cm².

Attention toutefois, car le vide sanitaire est très souvent synonyme d'humidité.

Votre poêle sera alors exposé à un risque de rouille important, causé

par les remontées d'humidité.

Si votre vide sanitaire, le permet, la meilleure solution est de réaliser un tubage en PVC qui va courir dans le vide sanitaire, jusqu'à déboucher sur le côté de la maison.

Ainsi vous utiliserez le vide sanitaire, mais en récupérant tout de même l'air à l'extérieur, sans en avoir les inconvénients.



FICHES CONSEIL

- Dimensionner mon appareil
- Différents types de poêles à bois
- L'installation de mon poêle
 - La position de mon poêle
 - Le conduit de fumée
 - L'arrivée d'air
- Quel bois utiliser
- Qu'est ce que le rendement d'un poêle
- Comment allumer le feu dans mon poêle
- La double combustion
- La distribution d'air chaud
- Les règles pour un bon tirage
- Comment entretenir mon poêle

Retrouvez de
nombreux conseils

Le blog :

www.chauffageaibois.eu



Notre chaine Youtube



Notre newsletter



ATR Editions
19, rue des Bois
78490 Galluis

alain@chauffageaibois.eu
